



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/10/18

Reçu en Préfecture le : 16/10/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 octobre 2018
D - 2018/416

Aujourd'hui 15 octobre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur François JAY, *Monsieur Yassine LOUIMI présent jusqu'à 15h30 et Monsieur Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h45*

Excusés :

Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Catherine BOUILHET

Subventions Enfance. Réajustement des budgets d'activités d'accueils éducatifs et de loisirs de l'année 2017. Autorisation. Décision

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération en date du 12 décembre 2016 n° D-2016/539 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat au titre de l'exercice 2017, avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance.

Par délibérations en date du 12 juin 2017 n° D-2017/236 et du 20 novembre 2017, n° D-2017/483, vous avez à nouveau autorisé Monsieur le Maire à signer d'autres conventions annuelles avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance et/ou des avenants à ces mêmes conventions de partenariat.

Par délibération en date du 9 juillet 2018 n° D-2018/231, vous avez à nouveau autorisé Monsieur le Maire à réajuster les soldes de certaines associations au titre des bilans 2017 fournis.

Après échange avec les associations et réajustement des bilans d'activités 2017, il s'avère que d'autres crédits affectés à certaines associations n'ont pas été entièrement consommés.

En effet, l'ajustement à la hausse des prestations de la CAF et l'augmentation des participations des familles en lien avec leur quotient familial ont généré des recettes supplémentaires. Ces recettes ont eu pour conséquence de diminuer les coûts restant à charge de la Ville.

De plus, la recherche permanente d'une gestion plus rationnelle et plus efficiente permet de mieux maîtriser la dépense et ce, en lien avec nos partenaires associatifs.

L'ensemble des réajustements liés au non versement de la totalité des soldes d'un montant global de **139 532 euros** est détaillé ci-dessous :

Associations	Action	Désaffectations supplémentaires suite aux bilans réajustés
LES COQS ROUGES	Centres d'Accueils et de Loisirs	-14 291,00
UNION SPORTIVE CHARTRONS – Maison de Quartier	Accueils Périscolaires	-12 572,00
UNION SAINT JEAN	Accueils Périscolaires	-24 597,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN	Accueils Périscolaires	-4 283,00
LES COQS ROUGES	Accueils Périscolaires	-15 118,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE	Accueils Périscolaires	-23 712,00
AVANT GARDE JEANNE D'ARC	Accueils Périscolaires	-43 915,00
UNION SAINT JEAN	TAP	-1 044,00
Total		-139 532,00

Ce solde positif d'un montant de **139 532 euros** sera utilisé pour permettre des réajustements de budgets d'activités ainsi que des renforcements de capacités d'accueil des centres de loisirs et des accueils périscolaires.

Il donnera lieu à de nouvelles affectations dont certaines vous sont présentées lors de cette même séance publique du conseil municipal.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2018 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2017.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Décider ces nouvelles répartitions budgétaires sur le budget Enfance.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 octobre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY

ANNEXE : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2018 SUR LA BASE DES MONTANTS 2017 (en euros)
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	270 782,53
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	180 571,88
LES COQS ROUGES	70 911,80
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	484 783,95
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	68 613,08
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	191 870,43